

Réf: Dossier 296077

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE VITRAGE ET ALLUMINIUM DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SVA-CI »

Siège ABIDJAN ABOBO QUARTIER KENNEDY, Lot  
1153, Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE VITRAGE ET  
ALLUMINIUM DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SVA-CI »

Objet : Menuiserie, Aluminium, Fabrication de vitres, métal, bois, inox. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO QUARTIER KENNEDY, Lot  
1153, Ilot 139

Dirigeant(s) M DOUMBIA SOMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01279 du 12/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15008/GTCA/RC/2024 du 12/03/2024

